

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 14 septembre 2023

Publié le : 04/10/2023

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h34.

**Etaient présents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Mme Catherine BARTHELET (à partir de la question n°9), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°8), M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°7), Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF (à partir de la question n°9)

**Etaient absents** : M. Gabriel BAULIEU, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Yves GUYEN, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT

**Secrétaire de séance** : M. Fabrice TAILLARD

**Procurations de vote** : M. Gabriel BAULIEU à Mme Catherine BARTHELET, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Yves GUYEN à Mme Marie ZEHAF, M. Christian MAGNIN-FEYSOT à M. René BLAISON

Délibération n°2023/2023.06600

Rapport n°19 - Enseignement Supérieur et Recherche Subvention à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation de deux manifestations de culture scientifique et technique : Fête de la Science et Nuit européenne des chercheurs

**Enseignement Supérieur et Recherche**  
**Subvention à l'Université de Franche-Comté pour l'organisation de deux**  
**manifestations de culture scientifique et technique : Fête de la Science et Nuit**  
**européenne des chercheurs**

**Rapporteur** : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n° 2	30/08/2023	FAVORABLE
Bureau décisionnel	14/09/2023	FAVORABLE

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Enseignement supérieur »	Montant prévu au budget 2023 : 514 000 € Montant total de l'opération : 5 000 €

**Résumé :**

Les actions de Culture scientifique, technique et industrielle (C.S.T.I.) visent à contribuer à éclairer les débats sociétaux actuels, ainsi qu'à susciter des vocations et rendre accessibles les sciences à tous les publics.

En ce sens, l'Université de Franche-Comté, et ses enseignants-chercheurs, sont fortement impliqués dans deux événements phares et populaires qui célèbrent le partage des sciences : **la Fête de la Science** (à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et **la Nuit européenne des chercheurs** (impulsée par la Commission européenne).

L'Université de Franche-Comté (UFC) sollicite Grand Besançon Métropole pour une subvention à hauteur de 5 000 €, dont 1 000 € pour la Nuit européenne des chercheurs (Musée du Temps / 29 septembre 2023) et 4 000 € pour la Fête de la Science (Campus de la Bouloie / 12 au 15 octobre 2023).

## **I - Contexte**

Les laboratoires de l'université produisent des savoirs dans des domaines très variés, allant de la physique fondamentale à la philosophie, en passant par l'archéologie, la biologie, la géographie. La diffusion de la culture scientifique au sein de la société et auprès de sa diversité de publics est une des missions confiées à l'université. Elle trouve son fondement dans l'enjeu démocratique de donner aux citoyens les moyens d'une compréhension plus fine des questions scientifiques et technologiques, auxquelles sont confrontées nos sociétés. Elle s'est également donnée comme objectif de sensibiliser les jeunes aux études scientifiques en favorisant la rencontre entre l'école et les chercheurs pour susciter des vocations et enrichir les connaissances.

L'Université est pleinement mobilisée pour valoriser ses travaux de recherche et rencontrer tous types de public, notamment via l'organisation à Besançon par son service Sciences, arts et culture, d'événements tels que la Fête de la Science et la Nuit européenne des chercheurs.

Ces deux rendez-vous privilégiés entre les publics et la recherche rencontrent toujours un vif succès auprès des habitants de l'agglomération bisontine.

## **II - La Nuit européenne des chercheurs, le vendredi 29 septembre 2023**

Initiée en 2004, la Nuit des chercheurs est la grande manifestation européenne de vulgarisation des sciences. Dans plusieurs centaines de villes européennes, des chercheurs investissent des lieux et places publics, des musées pour rencontrer le public et discuter des enjeux de leurs recherches.

À Besançon, le Service sciences, arts et culture de l'université de Franche-Comté organise cette manifestation qui se déroulera le vendredi 29 septembre 2023 de 19h à 23h au sein du Musée du Temps de Besançon (cour du Palais Granvelle et Bastion).

Les propositions de rencontre avec le public s'appuieront sur le thème « No(s) futur(s) ». Grandes expériences participatives, discussions ludiques, découvertes scénographiées seront proposées par les chercheurs, afin de partager avec le public les possibles du futur. Le programme est pensé pour inviter au dialogue entre citoyens et chercheurs dans une ambiance conviviale.

Pour un budget prévisionnel s'élevant à 34 400 €, Grand Besançon Métropole est sollicité pour une subvention à hauteur de 1 000 € ainsi qu'un soutien logistique (prêt de barrières, tables et chaises, raccordement électrique).

### **III - La Fête de la Science du 12 au 15 octobre 2023**

Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche organise en France, et depuis plus de 30 ans, une grande manifestation annuelle, populaire et scientifique intitulée « La Fête de la Science ».

À Besançon, l'évènement, organisé par le Service sciences, arts et culture de l'UFC, attire chaque année entre 3 000 et 6 000 visiteurs. La manifestation associe toutes les structures impliquées dans le partage des sciences et des connaissances : musées, associations de vulgarisation scientifique, structures d'éducation à l'environnement et établissements scolaires, qui participent amplement à la richesse et à la réussite de l'évènement. Cette année, la Fête de la Science se déroulera du 12 au 15 octobre sur le Campus de la Bouloie.

Lors de cette édition, c'est autour du thème « Science en mouvement : d'hier à aujourd'hui » que seront déclinés les stands, avec une volonté de mixer les thématiques science et sport (thématique national) et histoire des sciences (en lien avec les 600 ans de l'UFC). En plus des rencontres en continu avec les exposants, le samedi, des jeunes chercheurs viendront exposer sur scène leur sujet de recherche de manière accessible et en 3 min à la façon « Ma thèse en 180 secondes » le tout animé par Radio Campus Besançon. Le dimanche, un tournoi de e-sport organisé par l'association universitaire de ce sport, permettra à Nicolas Voisin, un doctorant du laboratoire C3S, de présenter son sujet de thèse sur les perceptions du e-sport dans la société. Enfin, une scénographie spécialement imaginée pour l'occasion mais aussi pensée pour être recyclée sur les prochaines éditions plongera les visiteurs dans l'ambiance de ce thème dynamique.

Pour un budget prévisionnel s'élevant à 12 000 €, Grand Besançon Métropole est sollicité pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

<b>Rappel du soutien GBM</b>	2022	Projet 2023
Nuit européenne des chercheurs	1 000 €	1 000 €
Fête de la science	4 000 €	4 000 €

La dépense fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de subvention.

L'UFC s'engage à utiliser la subvention versée par GBM pour l'objet prévu dans la présente délibération et à fournir à GBM un bilan de l'opération des deux actions soutenues.

Mme Frédérique BAEHR (1) et M. Franck LAIDIE (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 5 000 € à l'Université de Franche-Comté selon la répartition suivante :

- 1 000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs, le 29 septembre 2023,
- 4 000 € pour l'organisation de la Fête de la Science du 12 au 15 octobre 2023.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseillers intéressés : 2

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,



Fabrice TAILLARD  
Vice-Président

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon